ACTU COLLECTE

À compter du 1er avril 2019, la CA2BM met en place de nouvelles dispositions pour la collecte des déchets ménagers qui ne comprend plus le ramassage des déchets verts et la collecte au porte-à-porte du verre.

LE RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

La Ville du Touquet-Paris-Plage a décidé de maintenir le ramassage des déchets verts au porte-à-porte en le confiant à un prestataire. Rien ne changera donc pour les Touquettois : les déchets verts continueront à être collectés.

Quand?

Ils seront collectés tous les lundis à partir du 1er avril jusque fin octobre, puis deux lundis par mois de novembre à mars. Planning détaillé disponible à l'accueil de la mairie et sur le site de la Ville : **www.lestouquettois.fr**
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le prestataire au **03.21.81.40.95.**

Comment ?

Dans des sacs à déchets verts vendus à 0.50 cts/pièce par le prestataire, tous les samedis matins, à partir du 6 avril 2019, de 9h à 12h.
Point de vente : sur le site de la nouvelle plateforme de collecte (voir situation sur le plan au verso de ce document).

Pourquoi ces sacs sont-ils payants ?

Pour éviter le gaspillage et dans un souci de civisme et d'écocitoyenneté. Le coût annuel pour une soixantaine de sacs (généralement utilisés pour un terrain de 1200 m²) sera de 30€. Ce coût supplémentaire sera absorbé en partie par la baisse de la taxe des ordures ménagères dont vont bénéficier tous les Touquettois, à compter du 1er avril 2019.

Si je ne veux pas acheter de sacs ?

Je peux apporter mes déchets verts sur le site de la nouvelle plateforme de collecte (même endroit que la vente des sacs).
Il s'agit pour l'instant d'une benne à collecte mise à disposition par la Ville en attendant la réalisation de la nouvelle plateforme par la CA2BM pour la fin mai.

Pour les personnes intéressées par la mise à disposition gratuite d'un composteur : contacter la CA2BM au **03.21.06.66.66.**

LA COLLECTE DU VERRE

22 points d'apport volontaire supplémentaires, financés par la CA2BM, sont en cours d'installation sur l'ensemble de la commune du Touquet-Paris-Plage. Ils viennent compléter l'offre déjà existante pour un total de 33 sites à la disposition des Touquettois (voir plan au verso).

1 - Avenue Jean Ruet *(Aire de camping-cars)*
2 - Avenue Louison Bobet *(Face à la Thalasso)*
3 - Rue de Moscou *(Entre rue de la Paix et Jean Monnet)*
4 - Avenue Jacques Prévert
5 - Angle rue de Montreuil et rue de Metz
6 - Avenue du 18 Juin *(Face au cimetière)*
7 - Avenue Louis Quételart *(Salle Olombel)*
8 - Parking du parc équestre *(Terrain des saules)*
9 - Avenue du Commandant Maurice Seneschal
10 - Avenue Georges Besse *(ZA de la Canche)*
11 - Avenue Fernand Recoussine *(Palais des Congrès)*
12 - Angle rue de Bruxelles et rue de Metz *(Square)*
13 - Avenue Saint-Louis *(Parc des Pins)*
14 - Avenue de Picardie *(Jardins ouvriers)*
15 - Avenue Louis Quételart *(Derrière le camping)*
16 - Carrefour Pâquerettes/Polo/Coquelicots
17 - Angle allée des Jonquilles et avenue François Godin
18 - Square Jacques Brel
19 - Rue Edmond Bardol *(Bois d'Artois)*
20 - Avenue de Picardie *(Ancienne Gendarmerie)*
21 - Boulevard de la Canche *(Aire de camping-cars)*
22 - Parking Saint-Jean 2
23 - Parking du front de mer *(Axe rue de la Paix)*
24 - Parking du front de mer *(Axe rue de Montreuil)*
25 - Angle avenue Louis Blériot et avenue Jean Mermoz
26 - Avenue de l'Hippodrome *(Parking salle des 4 Saisons)*
27 - Angle avenue du Mal. Foch et avenue du Mal. Joffre
28 - Avenue Louis Quételart *(Entrée forêt)*
29 - Avenue des Anglais *(Entrée forêt)*
30 - Angle avenue du Golf et avenue du Belvédère
31 - Allée des Primevéres
32 - Allée des Violettes
33 - Rue de Moscou *(Salle Bascoulergue)*

Ne pas jeter sur la voie publique - Impression par Aprim&Henry
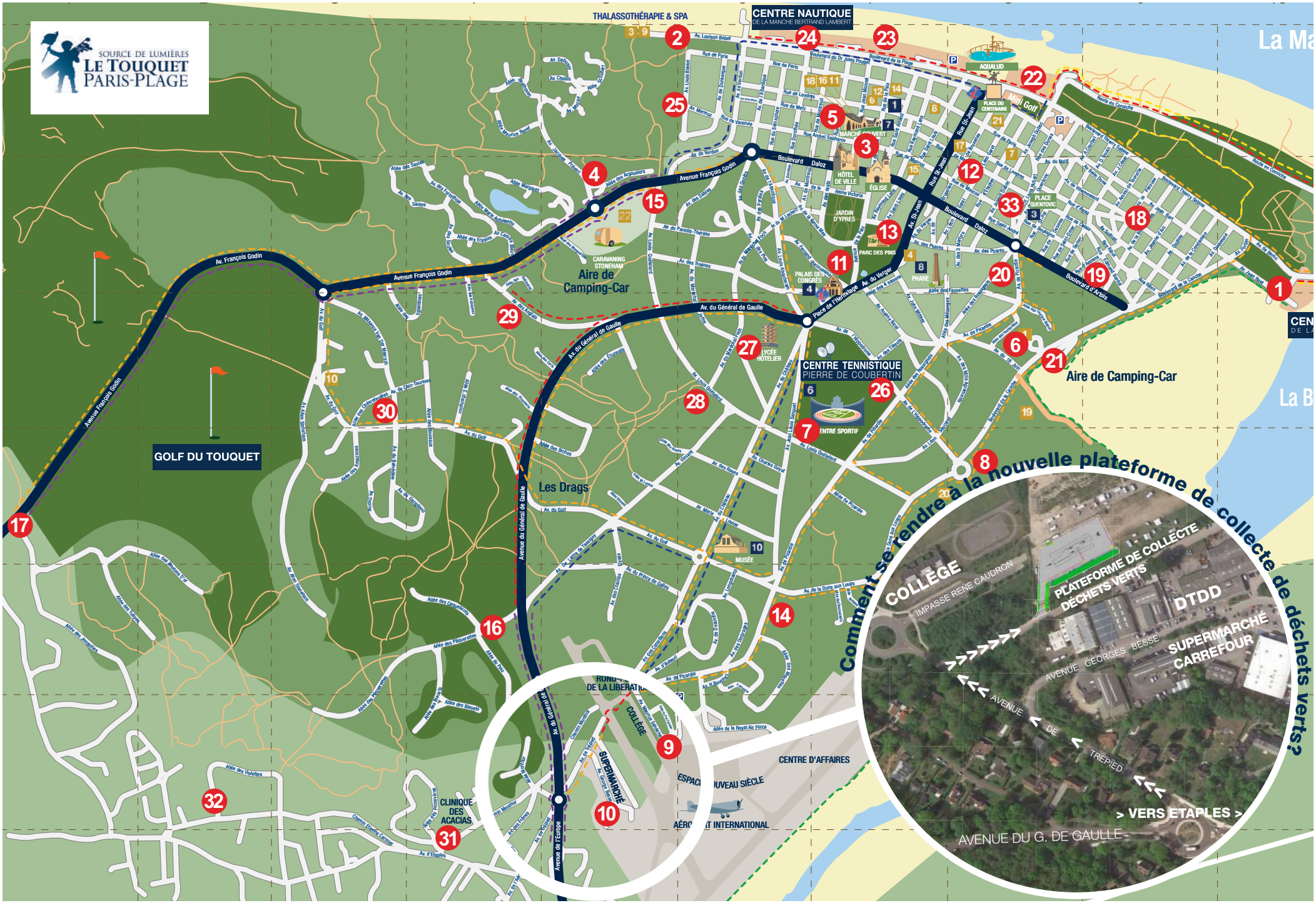
33 points d'apport volontaire pour la collecte du verre